



Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs d'École et PEGC
Section des Hauts-de-Seine
Fédération Syndicale Unitaire

Nanterre, le vendredi 27 août 2021

Madame la Directrice Académique,

Les enseignant·es se préparent à une deuxième rentrée sous COVID, après un an et demi de crise sanitaire. Ces enseignant·es grâce au dévouement desquel·les le lien avec les élèves a toujours été maintenu et les écoles ont pu rester ouvertes, ces enseignant·es qui se sont donnés sans compter pour le Service Public d'Éducation, au mépris parfois de leur santé et de leur vie de famille. Ces enseignant·es qui apprennent, encore une fois par voie de presse, quel sera le protocole sanitaire à la rentrée. Alors que tous les indicateurs confirment que nous sommes au cœur d'une quatrième vague de la pandémie, et que les expériences passées ont mis en lumière le fait que les écoles fonctionnent en flux tendu et souffrent souvent d'un manque de personnel, aucune mesure n'est prise pour recruter et pour rendre de nouveau le métier attractif. La seule réponse est le mépris.

Mépris de notre ministre qui communique par voie de presse en laissant ensuite les enseignant·es se débrouiller et attendre en vain des mesures de protection digne de ce nom. Mépris encore de ce même ministre qui se satisfait du Grenelle de l'Éducation, alors que la revalorisation salariale annoncée ne touchera qu'une petite partie des enseignant·es, et sera minime.

Mépris de votre part, Madame la Directrice Académique qui, au lendemain du Grenelle, annoncez que vous n'accepteriez pas les temps partiels à 80 %, décision qui a des conséquences très importantes sur la vie professionnelle et personnelle de nombreux agents. Les mots sont forts, mais comment ressentir autre chose devant le calendrier de l'administration : refus reçu par lettre recommandée envoyée après la fin de l'année scolaire, alors que les entretiens préalables ont été effectués en mai ? Comment ressentir autre chose quand les raisons invoquées sont incompréhensibles ? C'est également un manque de respect pour les équipes car votre réponse a des conséquences sur le fonctionnement de l'école et l'organisation de la rentrée.

Mépris également des services quand la seule réponse est... la non réponse. Combien d'enseignant·es attendent en vain la réponse à leur demande de temps partiel de droit, de disponibilité de droit, de recours suite à une décision, de candidature sur un poste suite à un appel, d'être payés intégralement et en temps et en heure pour le travail qu'ils ont effectué... ? Des délais impératifs pour leurs demandes sont toujours imposés aux personnels, mais notre administration ne respecte aucun délai. Les résultats des appels à candidature sur des postes restés vacants à l'issue du mouvement ont été annoncés après la fin de l'année scolaire. Les personnels de l'Éducation nationale et les équipes, au terme d'une année éprouvante à tous les niveaux, se retrouvent une fois de plus dans l'obligation d'organiser la rentrée scolaire sans avoir pu l'anticiper.

Mépris encore du respect de la « parole donnée », quand des enseignant-es ayant sollicité une rupture conventionnelle et à qui il a été annoncé en entretien que la convention leur serait adressée au plus vite, reçoivent un mail le 21 juillet à 21 heures leur annonçant, pour des raisons incompréhensibles, que la rupture conventionnelle ne pourrait se faire qu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022, soit un an plus tard, alors que leurs projets sont engagés et qu'ils ont déjà déménagé leur classe.

Quelle triste anaphore pour démarrer cette nouvelle année ! Des personnels méprisés ne peuvent pas se sentir bien dans le cadre de leur travail. Vous êtes responsable, Madame la Directrice Académique, de leur santé physique et psychique. Nous vous demandons de cesser de restreindre les droits des enseignant-es du 92 et de veiller à l'organisation des services afin que tous·tes reçoivent les réponses qui leur sont dues et dans des délais corrects.